



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lundi 29 avril 2019 à 19 h
au salon du personnel de l'école

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Personnel de l'école

Annie Desrochers, personnel de soutien
Valérie Girard, enseignante
Manon Giroux, enseignante
Guylaine Périgny, personnel du service de garde
Marie-France Yelle, professionnelle

Parents :

Marie-Claude Archambault, parent
Valérie Charette, parent
Véronique Genest, parent
Simon Harrisson, parent
Mélissa Vigneault, parent

Était absent :

1. Ouverture de la séance

1.1 Présences et quorum

Madame Mélissa Vigneault constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée.
Il est 19 h 08.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Véronique Genest adopte l'ordre du jour tel que présenté.

CE 18/19-080

2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 24/04/19

2.1 Adoption du procès-verbal du 24/04/19

Marie-France Yelle adopte le procès-verbal tel que présenté.

CE18/19-081

2.2 Suivis du procès-verbal

Madame Mathieu répond aux questions du public qui ont été posées lors de la dernière séance.

Mme Martine Chaumont : Serait-il possible que l'on commence par 4 mois en anglais en 5^e année ? Est-ce que tous les parents de l'école peuvent être informés de tout cela ?

Réponses : Cette formule fut analysée par les enseignantes et celle-ci n'a pas été retenue pour différentes raisons.

1) Les élèves sont moins timides de parler en anglais après quelques mois, lorsque la chimie du groupe a fait son œuvre.

2) Il est important pour un enseignant de créer des liens avec ses élèves et c'est difficile de créer des liens avec les élèves lorsque ces derniers ne parlent pas beaucoup anglais.

3) Ce qui aide le plus les jeunes pour les examens, ce sont les cahiers de préparation aux examens d'admission. Il y a, dans ces cahiers, des questions auxquelles les jeunes ne sont pas habitués.

Tous les parents seront informés par l'entremise de notre communiqué mensuel au mois de mai.

M. Jean-François Nowlan : Comment se fait-il que des professionnels de l'enseignement aient pu poser des questions comme celles posées aux élèves concernant la prise de position du projet éducatif ?

Réponse : Le comité de pilotage du projet éducatif a fait appel aux élèves afin de connaître leurs intérêts et leurs principales sources de motivation à l'école. Toutes les recherches démontrent clairement que la réussite scolaire passe par la motivation scolaire des élèves et non par la motivation des choix de la part des parents.

Pourquoi n'y aurait-il pas trois classes de PAI en 6^e ?

Réponse : Il n'y aura pas trois classes de PAI en 6^e parce que plusieurs élèves aiment le sport et les périodes d'éducation physique sont les seules journées où les enfants aiment venir à l'école. De plus, plusieurs parents ont demandé d'avoir un volet sportif au 3^e cycle.

Comment se fera la sélection des élèves pour les classes ?

Réponse : D'abord, par intérêt et ensuite selon la procédure établie de la CSSMÎ. Dans l'éventualité où le nombre de demandes d'inscription dépasse le nombre de places disponibles, le processus de sélection se fera par tirage au sort.

Mme Martine Lallemand : Comment allez-vous choisir les enfants ? Que ferez-vous avec les élèves bilingues, où les classerez-vous ?

Réponse : Nous choisirons selon l'intérêt des enfants et par une pige (voir plus haut).

M. Pierre Richer : Comment va se faire le classement et quand allons-nous savoir le classement ?

Réponse : Vous devriez avoir toutes les informations au mois de juin.

Mme Isabelle Gamache : Pourquoi tout cela n'a pas été fait de façon formelle aux parents ? Elle demande un système de communication adéquat. Quand un système de communication sera-t-il mis en place ? Comment ? Est-il possible de laisser un peu plus de temps pour répondre aux sondages ?

Réponses : Premièrement, nous n'avons pas à consulter, chaque fois, tous les parents de l'école. Pour un dossier aussi important, il est primordial d'avoir des gens qui ont de l'expérience dans le domaine de l'éducation. Le comité de pilotage était composé de parents, d'enseignants, du personnel du service de garde et de la direction.

Il y aura un plan de communication établi dès cette semaine et nous prenons bonne note de laisser plus de temps lors des prochains sondages s'il y a lieu.

Mme Kim Le Gruiec : Aurons-nous, les parents, un formulaire à remplir pour la décision ? Mon enfant est bilingue, est-ce qu'il y aura une 5^e régulière ?

Réponse : Un sondage fut envoyé à l'ensemble des parents des enfants de 4^e année. Pour votre information, nous vivons cette situation tous les ans, car nous avons plusieurs élèves bilingues dans l'école. Selon les enseignantes, les élèves apprennent quand même (ex. : la grammaire) et ils sont fiers d'aider leurs amis.

Mme France Pelletier : Pourquoi enlever des heures d'apprentissage en français, mathématique et autres en 5^e année en faisant un PAI ?

Réponse : Nous n'enlevons pas d'heures d'apprentissage au 3^e cycle. Il faut voir le programme en cycle et non en degré. Par contre, les enseignantes connaissent le programme par cœur et elles cibleront les savoirs essentiels du 3^e cycle. Ainsi, les enfants verront tout le contenu essentiel du 3^e cycle.

Pour terminer, à l'école de Fontainebleau, nous avons le souci de solidifier tous les acquis du primaire de la 1^{re} à la 6^e année. Si le parent fait le choix d'aller au privé, il lui appartient de mettre en place des conditions facilitantes pour son enfant. Le profil de sortie des élèves est primordial pour nous.

M. Michel Lalumière : Pourquoi déplacer le PAI de la 6^e à la 5^e ?

Réponse des enseignantes :

- 6 mois pour enseigner plutôt que 4 mois (depuis 2 ans nous devons faire les examens du ministère en janvier) ;
- Nous verrons tout de même toutes les notions de 5^e année. Ceci rassurera les parents pour les examens d'admission au privé.
- Nous croyons que même si les notions sont nouvelles, comme nous aurons 2 mois de plus pour enseigner, c'est tout de même très réaliste de voir tout le programme de 5^e année en intensif ;
- Les élèves auront toute l'année en 6^e année pour consolider leurs apprentissages juste avant leur entrée au secondaire ;
- Nous croyons que les élèves de 6^e année seront davantage motivés jusqu'en juin, car ils feront leurs examens finaux à la toute fin de l'année ;
- Ils auront aussi un projet spécial (sport ou autre) ;
- Comme ils feront la PAI en 5^e année, ils pourront être en anglais enrichi au secondaire. (Maintenant, ils font leur examen d'anglais en janvier ou février, avant le PAI).
- La spécialiste en anglais pourra les amener encore plus loin en 6^e année.

- Les élèves de 4^e année actuellement sont excités de vivre ce projet l'an prochain.
 - La réussite scolaire passe par la motivation scolaire donc nous espérons que l'écart de réussite entre les garçons et les filles sera diminué. Pourquoi ne pas répartir la planification sur 15 mois au 3^e cycle?
- Réponse :** C'est déjà planifié de cette façon.

M. Lalumière aimerait avoir les sources quand nous donnons de l'information. Les constats proviennent directement des enseignants, à partir de faits vécus donc c'est confidentiel. Par contre, nous pouvons vous transmettre toutes les sources et références bibliographiques qui ont nourri le comité de pilotage dans ses réflexions. Par la suite, nos réflexions et analyses ont mené à ces changements afin de répondre aux besoins des élèves du 21^e siècle.

Mme Danielle Manitta : Pouvons-nous avoir une harmonisation pour les communications ? Quels seront les plateaux pour l'éducation physique ? Serait-il possible d'expliquer la grille-matières aux parents ?

Réponses : Des mesures de soutien en orthopédagogie sont toujours en place tout au long de l'année pour l'ensemble des élèves de l'école. Les moyens pour atteindre les différentes cibles du projet éducatif appartiennent aux enseignants. Les enseignants travaillent déjà sur le sujet. Tout sera prêt pour le début de l'année scolaire 2019-2020.

Étant donné que nous avons un gymnase double, il y a 50 plateaux disponibles pour l'éducation physique. De plus, nous viserons davantage des activités en plein air.

La grille-matières sera déposée sur le site web de l'école. Si un parent a des questions, il pourra appeler à l'école.

Martin Beaupré : Comment serais-je assuré que mon fils soit en 6^e PAI l'an prochain ?

Un autre parent a déjà posé cette question et nous y avons répondu un peu plus haut.

Mme Mylène Daviault : Pourquoi déplacer le PAI en 5^e année ? Pourquoi ne pas proposer les activités sports/plein air, numérique, science et techno... en 5^e et laisser le PAI en 6^e année ?

Un autre parent a déjà posé cette question et nous y avons répondu un peu plus haut.

3. Questions du public

Madame Mélissa Vigneault avise les membres et le public que trente minutes seront allouées aux gens qui désirent poser une question lors de cette période. Elle demande aux personnes qui ont demandé le droit de poser une question de s'identifier et de mentionner s'ils représentent un groupe ou si c'est une question personnelle. Elle explique également les règles de la commission scolaire en ce qui concerne les questions du public lors des rencontres des conseils d'établissements.

Mesdames Leduc-Leballeur et Audubert n'ont pas de question. Elles avaient seulement des commentaires positifs à partager.

M. Laferrière : Est-ce que vous avez l'intention de faire un sondage auprès des élèves du préscolaire à la 3^e année pour reporter le PAI? Et pourquoi?

Madame Mathieu avise qu'il appartient à l'équipe-école de prendre ce genre de décisions.

Madame Chaumont : Elle félicite les membres parents qui siègent sur le conseil d'établissement pour leur implication et les remercie de les représenter. Elle distribue un document de référence aux parents qui sont dans le public.

M. Nowlan : Combien d'élèves au Québec suivent le programme de PAI en 5^e année? Combien de nouvelles notions d'apprentissage sont enseignées en 5^e année? Madame Manon Giroux répond à la question. Elle informe les parents qu'il y a très peu de nouvelles matières en 5^e et 6^e années. Plusieurs notions sont introduites en 3^e année et se poursuivent en 4^e, 5^e et 6^e années.

Madame Manitta : Qu'est-ce qui arrivera si nous sommes en dépassement? Madame Mathieu avise qu'il reste plusieurs places disponibles dans les degrés concernés. Une rencontre sera obligatoire pour les élèves et les parents concernés.

Elle demande également si l'anglais est offert lors de la période académique. Madame Mathieu répond que non. Madame Manitta constate donc qu'il y aura 90 minutes de cours de plus car l'anglais n'est pas inclus dans la grille-matières régulière.

4. Nouvelle résolution pour les projets au 3^e cycle

CE18/19-082

Madame Vigneault présente le document pour les projets au 3^e cycle.

Elle demande par la suite si les membres sont en accord avec la proposition. Il y a un membre qui s'abstient de voter.

Les projets sont donc approuvés à l'unanimité.

5. Nouvelle résolution pour la grille-matières 2019-2020

CE18/19-083

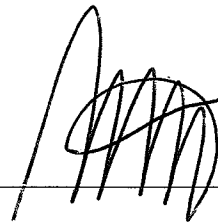
Madame Lucie Mathieu présente la nouvelle grille-matières. Les changements sont au niveau du 3^e cycle. Le PAI sera offert en 5^e année à raison de 6 mois/4mois. Le volet Science et techno/Ère numérique change pour Sport/plein air pour un groupe de la 6^e année.

Valérie Girard propose d'approuver la nouvelle grille-matières.

6. Varia

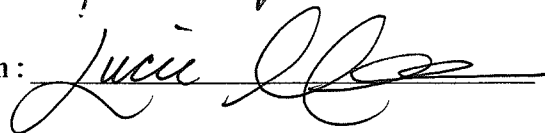
Aucun

Clôture de la séance. Signature de la présidente :

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Il est 19 h 50.

Signature de la direction :

A handwritten signature in black ink, starting with a large, cursive 'L' and followed by several loops and a long horizontal stroke.